



Les allocataires handicapés : comment mieux les accueillir ?

Description :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées a instauré une nouvelle architecture institutionnelle pour l'accompagnement du handicap et de l'autonomie.

Comme l'écrit dans « Le métier d'homme » Alexandre Jollien, philosophe en situation d'infirmité motrice cérébrale, « l'expérience de marginal, l'obligation d'être celui qui révèle la différence, d'être celui qu'on classe comme anormal », résume la complexe problématique du handicap. C'est cette réflexion globale que propose cette session.

Objectifs :

- Définir et décrire les points-clés de l'approche du handicap du point de vue conceptuel, juridique, sociologique
- Utiliser ces connaissances pour adapter sa posture en situation professionnelle

Programme :

- La notion de handicap et son évolution
- Les différentes formes de handicap
- Les représentations sociales liées au handicap
- Les évolutions de la législation
- Les différents acteurs sociaux concernés

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Echanges de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux



stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage.

N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :

Tous publics

Pré-requis :

Aucun

Programmation :

Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :

Connaissance et accueil du public

Lieu :

Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 225 €

Modalités animation :

présentiel et classe virtuelle

Formateur :

Prestataire externe

Effectif :

8 à 12 agents

Durée en jours :

2

Durée en heures :

14